

1.

Débitrice:
GEOGRAPHIC EXPEDITION SOCIETY SA,
1920 MARTIGNY
2.

Déclaration de faillite: 18.09.2008
3.

Suspension de faillite: 10.11.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.12.2008
5.

Avance de frais: CHF 3'500.00
- Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
- Office des faillites du district de Martigny
S. MARAMIGI, préposé-substitut
1920 Martigny 1
- (00337991)